



Paris, le 21 mars 2017

Communiqué de presse

Innovation en greffe d'organes : l'imagerie améliore l'évaluation à distance des organes avant prélèvement

Pour constater les avancées importantes du programme de transmission d'images « Cristal Image », Katia Julienne, adjointe à la directrice générale de l'offre de soins (DGOS), et Anne Courrèges, directrice générale de l'Agence de la biomédecine (ABM), se sont rendues le 20 mars à l'hôpital Foch (Suresnes), à la rencontre des équipes impliquées dans la transplantation.

L'évaluation d'un organe est essentielle avant de l'accepter pour une greffe. En cela, la transmission d'images à distance représente une formidable opportunité d'amélioration de la prise de décision par les équipes de greffe et ainsi de renforcement de l'accès à la greffe. Elle permet une évaluation plus rapide et complète des organes à prélever, **afin de choisir le greffon le plus adapté au patient en attente de greffe**, tout en respectant les règles strictes de sécurité et d'anonymat. Des déplacements inutiles de chirurgiens sont de surcroît évités si l'organe n'est pas de qualité suffisante.

En pratique, les images des organes du donneur sont ajoutées au dossier médical par la coordination hospitalière de prélèvement, puis transmises et donc disponibles pour la plateforme de répartition des greffons de l'ABM, et pour les équipes de greffe. Ainsi, « Cristal Image » représente une innovation organisationnelle dans la chaîne du don à la greffe.

Il s'agit d'une avancée majeure dans le domaine de la greffe d'organes, et la France est le premier pays au monde à permettre cet échange sécurisé d'images entre tous les établissements du territoire - métropole et outre-mer compris.

Le programme, lancé en octobre 2016, est dorénavant généralisé à l'ensemble des 150 établissements de santé pratiquant le prélèvement et/ou la greffe d'organes.

Un bilan positif pour la phase pilote

« Cristal Image » a tout d'abord été réservé aux seuls établissements autorisés à la greffe d'un organe thoracique (cœur, poumon ou cœur-poumon). Cette phase pilote a permis de dresser un bilan positif en vue de la généralisation : de mi-octobre à fin décembre 2016, 75 dossiers sur les 193 proposés (soit 39%) comprenaient les clichés du scanner thoracique, accessibles à toutes les équipes de greffe concernées. En outre, les fonctionnalités du programme ainsi que les formations des équipes ont pu être améliorées.

2017 : l'année du déploiement pour tous les hôpitaux

Afin de maintenir l'équité du processus d'attribution des greffons, l'ouverture du service doit être opérationnelle pour tous les établissements greffeurs d'un même organe : autrement dit, l'égalité des chances est garantie pour tous les receveurs en attente d'un même greffon sur le territoire. Ainsi, depuis le 8 février 2017, le service « Cristal Image » est ouvert à tous les autres établissements de santé autorisés à la greffe.

Par ailleurs, le déploiement de l'équipement technique dans les établissements de santé autorisés seulement au prélèvement se poursuit en 2017, notamment pour ceux réalisant moins de 5 prélèvements annuels, conformément au plan de charge annoncé.

Un accompagnement à la hauteur des enjeux

En vue de la généralisation de « Cristal Image », les établissements de santé ont été accompagnés financièrement par la DGOS dès 2016, le coût global du programme s'élevant à 1,6 million d'€.

Aujourd'hui, le programme est pleinement opérationnel grâce à l'implication des équipes de l'ABM, du GCS SESAN et, dans les hôpitaux, des directions informatiques (DSI), des coordinations hospitalières de prélèvement multi-organes et des équipes de greffe.

Contacts presse

Direction générale de l'offre de soins (DGOS)

Alexandra Béchard

Tél. 01 40 56 47 43

alexandra.bechard@sante.gouv.fr

Agence de la biomédecine (ABM)

Madeleine Claeys

Tél. 01 55 93 64 98

madeleine.claeys@biomedecine.fr